

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 NOVEMBRE 2023

LE COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à l'Espace Événementiel du Parc du Colosse, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune de Saint-André.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Joé BEDIER – Jean-Marc PEQUIN – Laurent RAMASSAMY – Primilla CEVAMY – Jean-Paul CONSTANT – Alexa SOUPOU – Jean-Yannick RAMIN – Laurent PAPAYA – Catherine Anne PAYET – Gilles NAZE – Jimmye MANGAR RAZEBASSIA – Jean-Thierry ASSICANON – Jean-Pierre GOURAMA – Jimmy GRONDIN - Marie Linda VIRAPIN KICHENIN – Marie Josette SABABADY – Migline GRONDIN – Adélaïde CERVEAUX – Michel MAZEAU – Maryse Brigitte ALAMELE – Alain MOUTAMA RAMAYE – Charles PERRIER – Georges PARVEDY – Marie LARIVIERE – Serge René MAILLOT – Mickaël SOUBAYA PAJANIANDY – Valérie Larissa BALBINE – Stéphanie POÏNY TOPLAN – Isabelle PERMACAONDIN – Sabrina BENOIT – Elodie PRAUD – Audrey PERIANIN CARPIN – Jean Marie VIRAPOULLE – Marie Lise CHANE TO – Odile RAMIN – Viviane BEN HAMIDA – Rosange LATCHOUMY – Alain Bernard SINARETTY – Ludovic BARBE

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

- Jean-Claude FENELON a donné pouvoir à Rosange LATCHOUMY
- Stéphane SOUPRAMANIEN a donné pouvoir à Marie Lise CHANE TO

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

- Moussa SAID
- Sabrina DIJOUX
- Marie Hélène NAUD CARPANIN
- Sydney CARPANIN

- Date de convocation : 03 novembre 2023
- Date d'affichage : 03 novembre 2023

- Nombre de conseillers en exercice : 45
- Nombre de présents : 39
- Nombre de représentés : 02
- Nombre d'absents : 04
- Nombre de votants : 41

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL A PU VALABLEMENT DÉLIBÉRER.

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée a approuvé :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AFFAIRE N°1 / APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire informe que, suite à des difficultés techniques (problème d'enregistrement : appareil défaillant) rencontrées dans la retranscription du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 septembre 2023, ce dernier sera soumis à leur approbation lors du prochain conseil.

AFFAIRE N°2 / BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 1
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY, Ludovic BARBE)

AFFAIRE N°3 / BUDGET ANNEXE DU COLOSSE - DECISION MODIFICATIVE N° 1
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY, Ludovic BARBE)

AFFAIRE N°4 / BUDGET ANNEXE DE L'ANRU II - DECISION MODIFICATIVE ADOPTÉE
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY, Ludovic BARBE)

AFFAIRE N°5 / MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET EMPLOIS - AVANCEMENT DE GRADE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

Abstentions : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY, Ludovic BARBE)

AFFAIRE N°6 / RECENSEMENT 2024 - CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS RECENSEURS
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°7 / ORGANISATION DE NOUVELLES ELECTIONS PROFESSIONNELLES -
CONSTITUTION D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL COMMUN VILLE ET
ETABLISSEMENTS PUBLICS RATTACHES

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

**Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane
BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN,
Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY,
Ludovic BARBE)**

*Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE quitte la salle à 18H41 après le vote et donne procuration
à Monsieur Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY*

AFFAIRE N°8 / MANDAT SPECIAL POUR DEPLACEMENT D'ELUS
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°9 / FRAIS DE MISSION DES AGENTS ET DES ELUS DE LA COLLECTIVITE
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°10 / RAPPORT D'INFORMATION SUR LE DISPOSITIF DE LA PREVENTION DES
ATTEINTES A LA PROBITE

PREND ACTE

AFFAIRE N°11/ APPROBATION D'UN CODE DE CONDUITE - GUIDE DEONTOLOGIQUE
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°12/ ADHESION A LA CONVENTION DE LA MISSION ALERTE ETHIQUE
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SAINT-ANDRE - UNE VILLE VERTE ET DURABLE

AFFAIRE N°13/ MISE EN PLACE DE LA CONFERENCE REGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA
POLITIQUE DE REDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS - AVIS ET DESIGNATION
DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SAINT-ANDRE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SAINT-ANDRE - UNE VILLE SOLIDAIRE

AFFAIRE N°14/ - SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AIDE
INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES) SAINT-ANDREENS(ENNES)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°15/ - AUTORISATION DE DONNER ET DE SUPPRIMER DES FONDS -
AUTORISATION DE DONNER DU MOBILIER ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE ADRIEN
MINIENPOULLE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SAINT-ANDRE – UNE VILLE ECONOMIQUE ET ATTRACTIVE

AFFAIRE N°16/ - PASSAGE A LA GESTION EN FLUX DES RESERVATIONS DES LOGEMENTS
SOCIAUX

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SAINT-ANDRE – UNE GOUVERNANCE DEDIEE DE PROXIMITE

AFFAIRE N°17/ - CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES
DE REPARATION PENALE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°18/ - DEMANDE D'AGREMENT POUR DONATION/SUCCESSION DE FOCK-KING
RAYMOND ET ILAN MARIE SUZANNE AU PROFIT DE LEUR FILS FOCK-KING JEAN
CHRISTIAN

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°19/ - APPROBATION D'UN REGLEMENT CADRE CONCERNANT LA
PARTICIPATION CITOYENNE

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°20/ - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS POUR 2023

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

AJOUT EN SEANCE

AFFAIRE N°21/ - VENTE DES PARCELLES COMMUNBALES CADASTREES AP 895, AP 896, AP
898, AP 939, AP 940, AP 1324, AP 1325 ET AP 1326 AU PROFIT DE LA SOCIETE « SCI IMMOREST »
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 22 SEPTEMBRE 2023

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 32

**Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane
BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN,
Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY,
Ludovic BARBE)**

AFFAIRE N°22/ - NPNRU CENTRE-VILLE DE SAINT-ANDRE – ACQUISITION DU LOT 101 BAT
C 6 CADASTRE AO 1238 DE LA RESIDENCE CENTRE COMMERCIAL

Monsieur Jean-Marc PEQUIN quitte la salle à 19H30 et ne prend pas part au vote.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Pour : 31

Contre : 09 (Jean-Marie VIRAPOULLE, Marie Lise CHANE TO, Odile RAMIN, Viviane BEN HAMIDA, Jean-Claude FENELON, Stéphane SOUPRAMANIEN, Rosange LATCHOUMY, Alain Bernard SINARETTY RAMARETTY, Ludovic BARBE)

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19H36.